

**DEMANDE
D'APPELLATION**
Professionnel du Gaz Installation
DOSSIER D'ENTREPRISE
2018



Chambre Syndicale des Artisans du Bâtiment

Les Bureaux du Lac
12 av. Chavailles - Bât 5 - 1^{er} étage
33525 BRUGES CEDEX

1. INFORMATIONS SUR LE CHEF D'ENTREPRISE

Nom Prénom : Né(e) le :
Titres professionnels : Diplômes :

2. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Référence entreprise : Date de création :
Dénomination ou raison sociale : N° RM ou RC :
Forme juridique : Code NAF :
Adresse : N° de SIRET :
N° URSSAF :
Téléphone : N° Caisse Congés Payés :
Portable : Nombre de salarié(s) :
Télécopie : e_mail :
Site Internet :
Assurances (activité Gaz) : Compagnie N° de police
Responsabilité civile générale :
Responsabilité civile décennale :
Nombre de CC visés (pour les nouvelles entreprises) :

3. ENGAGEMENTS APPELLATION PG INSTALLATION

Je soussigné m'engage sur l'honneur à :

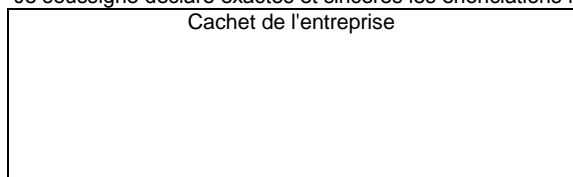
1. Respecter les termes de la Convention nationale PG Installation du 22 septembre 2017 dont j'ai pris connaissance auprès de l'organisation professionnelle ;
2. Atteindre et maintenir un haut niveau de professionnalisme dans la réalisation des travaux d'installations intérieures gaz neuves, d'installations complétées ou modifiées ou de remplacement de chaudières ;
3. Apporter conseil au client sur les produits (matériels et systèmes) et les services (entretien notamment) ;
4. Ne faire des réalisations qu'avec des matériels conformes aux normes et spécifications rendues obligatoires par les arrêtés en vigueur, ou à défaut, ayant obtenu un agrément ministériel ou une autorisation ;
5. Assurer ou proposer le service après-vente sur les matériels et systèmes mis en œuvre, avec le souci constant d'assistance rapide et de haute qualité ;
6. Proposer ou conseiller la souscription d'un contrat de maintenance aux utilisateurs de matériels ou de systèmes, ces derniers conservant le libre choix de leur contractant.
7. A participer au financement des actions de communication et d'information menées par l'association PG et HabitA+.

J'autorise l'utilisation des informations données dans ce document pour constituer les listes informatiques notamment pour les fichiers et les sites Internet de la CAPEB et d'HabitA+. Droit d'accès et de rectification suivant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

4. INFORMATIONS SUR LE(S) RESPONSABLE(S) GAZ INSTALLATION

Nom-Prénom	Référence	Organisme de contrôle	Date d'obtention du test	Date d'habilitation
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				

Je soussigné déclare exactes et sincères les énonciations figurant sur la présente demande d'appellation constitutive du dossier d'entreprise.



A le
Signature du Chef d'entreprise

En application des dispositions de la Convention du 22 septembre 2017, il peut être prononcé une prolongation annuelle de l'habilitation du RG Installation, renouvelable au maximum 2 fois, sous réserve que l'entreprise n'ait généré aucune anomalie caractérisée durant les 3 années précédant l'échéance du test du RG concerné par la prolongation.

(A retourner à l'Organisation professionnelle départementale avec les justificatifs et attestations nécessaires)

CAPEB - Convention PG Installation du 22/09/2017